CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

Critères d'attribution de la bourse au permis de conduire

Critères d'attribution :

- Pour les Dannemariens jusqu'à 25 ans, selon conditions de ressources (voir ci-dessous).
- Pour une première inscription au permis de conduire.
- Plafond de l'aide :
 - Dans la limite de 500 € par demandeur.

Conditions de ressources (montant annuel) :

- Pour une personne seule	25 000 €
- Pour une famille monoparentale	30 000 €
- Pour un couple avec un enfant	40 000 €
- Pour un couple avec deux enfants et plus	55 000 €